

Introduction personnelle et générale

COMMENT DIRE LE TRAVAIL, ICI ET MAINTENANT ? TRAVAIL ET EXPÉRIENCE

« Quoiqu'il en soit, quand un sujet se prête à de nombreuses controverses – ce qui est le cas pour tout ce qui, d'une façon ou d'une autre, a trait au "sexe" [ou au travail ! Y.B.] – on ne peut espérer dire la vérité et on doit se contenter d'indiquer le chemin suivi pour parvenir à l'opinion qu'on soutient. »

Virginia WOOLF, *Une chambre à soi*.

« La philosophie ne pose pas des questions et n'apporte pas des réponses qui combleraient peu à peu les lacunes. Les questions sont intérieures à notre vie, à notre histoire : elles y naissent, elles y meurent – si elles ont trouvé réponse ; le plus souvent elles s'y transforment.

Nous interrogeons notre expérience, précisément pour savoir comment elle nous ouvre à ce qui n'est pas nous.

[...] notre expérience est ce retournement qui nous installe bien loin de "nous", en autrui, dans les choses. »

Maurice MERLEAU-PONTY, *Le visible et l'invisible*.

« À travers l'intraduisible buée de la sieste orientale, ses personnages portent sur l'organisation humaine, sur l'agitation toute mécanique de la cité, un regard d'aimable mépris. Le mouvement est un complot contre l'homme [...]. Le facteur¹ incarne – à son corps défendant – un principe d'organisation sociale, c'est-à-dire une *valorisation du temps*, et cet attribut fait de lui un objet d'exécration pour les habitants d'une durée immobile. »

Georges HENEIN (souligné dans le texte),
extraits de Calligrammes 1956 sur Albert Cossery
(*Le Monde* du 27/06/2008).

1. Le facteur est un personnage de Cossery dans *Les hommes oubliés de dieu*.

Les nombreux débats français des années 1970 sur le travail, puis ceux des années 1980 et 1990 sur les questions du travail, du chômage, de la crise de l'emploi et des politiques correspondantes, présentent une singularité pour qui a pu les aborder, comme ce fut mon cas, avec un certain décalage². Le travail y est, tour à tour ou simultanément, naturalisé et évacué : il y est présenté comme étant, ou n'étant pas, l'essence de l'homme ou le centre de la vie sociale.

Ce décalage a guidé en grande partie ma démarche dès lors que « le travail » est devenu un objet de mes recherches. Elle a consisté à ne jamais perdre de vue l'*ici et maintenant*, à prendre le travail comme une réalité située dans le temps et l'espace historiques, et biographiques. Ceci peut sembler une évidence, mais elle vaut d'être rappelée pour traiter de cet objet, pour en examiner et formuler le plus rigoureusement possible les multiples enjeux, pour le saisir sous ses multiples facettes, ou encore à partir des points de vue de multiples acteurs et institutions. Pour en faire un analyseur pertinent du monde que nous vivons.

Ce décalage, et les nombreux étonnements qu'il n'a cessé de nourrir, se sont donc progressivement mués en une manière de mener l'enquête³ et de m'interroger sur le travail. Tantôt en observant « le travail de l'entre-deux », ou comment des personnes en reconversion professionnelle se ressaisissent d'une activité de travail passée (et/ou sont entravées par elle) pour mener à bien leur nouvelle activité et en surmonter les difficultés⁴; tantôt en observant « le travail sur autrui » au cours d'interactions entre agents et usagers du service public, en repérant les différentes manières d'effectuer le même travail dans une même institution, et les différences qui en découlent en matière de traitement des usagers d'un côté, d'évaluation des agents par leur institution de l'autre⁵; tantôt en opérant un déplacement radical pour saisir le travail « en creux », en cherchant à en comprendre les significations à partir de son absence : ce que travailler et ne pas travailler veulent dire, pour différents « profils » de chômeurs, dans un même pays⁶, d'un pays à l'autre⁷ ?

2. En l'occurrence et en ce qui me concerne, à partir d'une double culture que je caractériserai schématiquement comme traditionnelle et moderne, dont je dirai quelques mots dans cette introduction pour mettre en évidence les relations entre la démarche de recherche et l'expérience de l'individu-chercheur.

3. Plusieurs traditions invitent à se laisser surprendre par le terrain et à faire place aux questions qu'il fait émerger, quitte à bifurquer : l'enquête doit enquêter sur son propre compte, nous disent A. Schütz et ses contemporains à Chicago (CEFAI D., 2001b et 2003).

4. Cf. BENARROSH Y., 1997a, 1997b, 1999, 2002b et première partie de cet ouvrage.

5. Sur le travail des agents ex-ANPE (Pôle-emploi), cf. BENARROSH Y., 2000, 2006 et la troisième partie de cet ouvrage.

6. Sur le travail, tel qu'il est perçu à partir de différentes situations de chômage, cf. BENARROSH Y., 2005, 2012 et la deuxième partie de cet ouvrage.

7. Je mène actuellement une enquête au Maroc sur les attentes comparées, par rapport au travail, des jeunes femmes et jeunes hommes de différents milieux en recherche d'emploi. Cette recherche concerne aussi d'autres pays et collègues dans le cadre de l'ANR SUD II sur le travail dans les pays du Sud : acronyme « CRITERES » (crise, travail, emploi, revenus dans les sociétés du Sud).

Les titre et sous-titre de cet ouvrage voudraient exprimer d'une part que les regards décalés ou « retours » sur le travail, sont une manière de mieux approcher ce « kaléidoscope » et, d'autre part, que les situations à partir desquelles ce type de regard peut s'exercer, comme la migration, la reconversion ou le chômage, sont certes plurielles et diversifiées, mais qu'elles peuvent être thématiques comme des figures sociologiques, au même titre que la figure de l'étranger à laquelle on aura recours et qui, du reste, pourrait résumer les situations que l'on décrit ici. D'où le singulier appliqué aux figures du sous-titre, que l'on saisit comme processus et non comme catégories.

Toutes ces questions, posées d'emblée ou reformulées au fil de résultats intermédiaires, procèdent d'une ouverture disciplinaire et thématique, le travail n'étant pas toujours regardé en lui-même ou pour lui-même, mais comme un analyseur efficace de phénomènes qui le dépassent et l'englobent ; comme un opérateur de connaissance. Sans céder à l'illusion de l'interdisciplinarité ni prétendre au déploiement complet de méthodes d'autres disciplines, il est nécessaire de prendre le risque, pour poser et traiter ces questions, de circuler aux frontières⁸ de la sociologie, et de s'intéresser aux approches philosophique, anthropologique et psychologique, dans ce qu'elles nous enseignent du travail. Ces questions amènent également à rencontrer l'économie et les économistes, dont le travail est un des objets centraux. Outre que « la demande sociale » ou les appels d'offres requièrent parfois une collaboration entre sociologues et économistes, il s'avère particulièrement intéressant de mener cette discussion avec l'économie⁹ et avec la gestion comme « technologie économique », selon l'expression d'E. Chiapello.

Un des enjeux de cette collaboration, et non des moindres pour la sociologie, est que les économistes (et surtout aujourd'hui les économètres) et les gestionnaires sont les premiers interlocuteurs des services d'études ministériels pour l'aide à la décision. Les collaborations interdisciplinaires tendent parfois à reléguer la sociologie (qui n'a elle-même que trop tourné le dos à l'économie) à un rôle de « faire valoir », ou de simple « illustration » de leurs modèles et outils. Nombreux sont toutefois aujourd'hui les économistes qui, confrontés à la commande publique et conscients de ces enjeux, s'ouvrent à la sociologie (entre autres disciplines des sciences humaines) pour ne pas risquer de laisser leurs modèles, outils et protocoles d'enquêtes s'emballer, dans une finesse toujours plus ciselée, hors des réalités empiriques.

8. Marcel Mauss encourageait, dans son adresse aux psychologues, aussi bien ceux-ci que les sociologues, à un travail frontalier, et en démontrait la nécessité (*Sociologie et anthropologie*, 1950 [1980]). Il est vrai que les disciplines des sciences humaines n'étaient pas aussi cloisonnées et spécialisées qu'aujourd'hui, qu'elles partageaient un même langage et des manières communes de poser les questions de société.

9. Un exemple de cette collaboration est exposé dans la troisième partie de ce texte et concerne le phénomène dit de « trappe à inactivité » qui enfermerait les chômeurs indemnisés, fragilisant ainsi leur retour à l'emploi.

Je m'appuierai donc sur différentes enquêtes au cours desquelles j'ai pu observer le travail en train de se faire ou sonder les significations du travail. Mais pour déployer autant que possible la démarche même, pour la pousser dans ses retranchements en quelque sorte, je voudrais d'abord situer, de manière réflexive, l'évolution de mes questions sur le travail et, à travers quelques jalons biographiques, leur ancrage dans ma propre expérience du travail.

Enquête sur soi et enquête sociologique se veulent ici imbriquées pour faire de l'enquête un thème ou un objet de recherche en soi : une modalité de la connaissance.

La question de la définition du travail s'est posée pour moi, sous des angles particuliers et à différents moments de mon expérience, avant qu'elle ne devienne un objet de recherche, dans mon propre travail. Ceci a de toute évidence joué dans ma manière d'en traiter, de même que mes différentes enquêtes m'ont permis de mieux comprendre, et sans doute d'influencer, ma propre expérience de cette question.

Cette démarche, qui consiste pour l'enquêteur à se demander ce qu'est le travail pour lui-même (ou un autre objet de la sociologie, mais le travail s'y prête ou requiert cette démarche plus que tout autre objet) et comment dire quelque chose du travail des autres, m'a toujours paru évidente et nécessaire dès lors que j'ai commencé à prendre le travail pour objet de recherche.

C'est d'abord à partir de ma première expérience du chômage, faite d'anxiété paralysante et d'étonnement par rapport à cette même réaction, que s'est imposée à moi la question de savoir ce que travailler, et ne pas travailler, veulent dire ? Question qui m'a poursuivie durant mes premiers emplois, et même par la suite, car mon sentiment dominant à leur égard était celui de la frustration dans le travail, celui d'être toujours à côté de ce qui m'intéresserait vraiment : à côté du « vrai travail » ?

Si je voulais situer ces trois traits : angoisse dans le chômage, étonnement face à cette angoisse puis frustration dans le travail, il me faudrait remonter plus loin dans l'intro-rétrospection. Je ne me le permettrai que dans la mesure où il s'agit, comme dans toute enquête qui se veut réflexive, de donner des éléments de contexte pour comprendre une attitude ou un point de vue par rapport à l'objet traité.

J'ai été élevée au Maroc, dans une société traditionnelle entre famille élargie et nucléaire, où se côtoyaient tradition et aspiration à la modernité. Cet ensemble était encore bien ancré dans un mode de vie où la valeur travail ne semblait pas vraiment au centre des normes transmises. Il était, surtout pour les femmes, de loin concurrencé par les valeurs familiales, les traditions, rites et rythmes scandés par un mode de vie imprégné de culture religieuse. Même les figures masculines ne semblaient pas attachées au statut conféré par le travail ni faire autorité par

ce biais. Ce qui nous était transmis, ce n'était pas tant l'amour ou l'importance du travail, que les valeurs humaines ultimes, de solidarité et de convivialité. Le travail n'était pas « parlé » ; les hommes en parlaient-ils entre eux ? Sans doute parlaient-ils, dans certains milieux tout au moins, des « affaires », mais à la famille ils semblaient dire qu'il était au mieux une manière incontournable de gagner la vie que nous menions, au pire, un souci. Mais du travail comme devoir moral ou comme vocation, point n'était mention ni question.

L'image que je conserve de mon grand-père est celle *du* Livre. Il lisait et relisait la Bible et le Talmud, qu'il racontait à ma grand-mère, analphabète. Celle-ci en extrayait des morceaux choisis, des anecdotes et des questions, pour ses petits enfants... Et nombre d'entre elles avaient trait au travail précisément, car beaucoup d'histoires juives, de contes moraux de pédagogie religieuse (les *ma'assots*), tournent autour du respect du shabbat et donc de la question de savoir quelles sont les activités assimilables au travail, donc interdites le jour du shabbat. Le patrimoine humoristique des histoires juives en a compté beaucoup sur ce thème également (tel homme pauvre et pieux qui reste assis sur un billet de banque trouvé sur un trottoir, durant les vingt-quatre heures du shabbat !) Les enfants devaient donc faire preuve d'imagination et de patience pour réfléchir à la distinction entre le travail et le non-travail...

Encore un mot sur mon grand-père : quand il ne lisait pas son livre, il le repassait en mémoire, les yeux dans le vague, avec des hochements de tête méditatifs ou un balancement du haut du corps, d'avant en arrière, ou de droite à gauche. Attitude identique de ma grand-mère, en ce qui concerne les balancements et les yeux ailleurs. Deux images d'une sérénité parfaite... qu'il ne me serait jamais venu à l'idée d'assimiler à du « désœuvrement » : ce qu'un œil occidental serait tenté de faire.

Mes parents m'ont donné un autre héritage concernant le travail. Mon père était un autodidacte cultivé qui vouait une véritable passion à la langue française, à l'histoire politique de la France et à la chose politique en général. Mais la « morale républicaine » lui était passé par-dessus la tête, semble-t-il. On ne peut pas dire qu'il avait le goût de l'effort et de l'accomplissement de soi au travail. Il préférerait lire, chez lui, d'innombrables journaux et des livres, en lieu et place *du* Livre. Il a pratiqué tous les métiers, à l'exception de ceux qui auraient représenté une pénibilité physique.

C'est ma mère qui martelait aux enfants qu'elle voulait pour nous un « vrai métier » : un fils médecin et deux filles secrétaires, par exemple. Et le secrétariat m'a en effet bien aidée à financer mes études... de philosophie politique dont j'ai pu enfin discuter avec mon père.

Voilà donc pour ce qu'il me semble avoir perçu de mon environnement proche, quant au travail, dans les années 1960. Je ne prétends pas dire

« la vérité » sur ce que représentait à cette époque le travail au Maroc. Mais cette perception est probablement l'écho d'une atmosphère générale, datée et située – dans un milieu donné d'une société donnée –, quant à la « valeur travail », pour user d'un anachronisme.

La France du début des années 1970 dans laquelle j'arrive bac en poche, me trouve donc réceptive à la critique ou au « refus du travail » tant débattus dans cet après 1968. Les thèses contre le travail me séduisaient et lorsque le premier choc pétrolier est intervenu, que la rumeur du chômage commençait à se propager, nous nous disions que cela ne nous concernait pas, que nous avions nos études, et qu'en tout état de cause nous ne voulions pas nous lier pieds et poings à un travail... Quand j'ai un peu mûri, qu'il a fallu que je commence à gagner ma vie, toujours comme étudiante, j'ai rationalisé tout cela, comme beaucoup de mes amis, en me disant que de toute façon « le boulot » serait alimentaire et que la vraie vie était et serait ailleurs. Donc je m'imaginai à terme travailler pour gagner ma vie mais « sans m'impliquer » dans mon travail ; les implications seraient à côté.

Et cette attitude, très sincère du reste parce qu'elle correspondait à mon expérience d'alors, n'a pas été sans incidences concrètes pour la suite de mon parcours et dans celui de mes compagnons de route : parcours souvent bien tortueux.

Une expérience forte viendra heurter mon état d'esprit d'alors, qui m'intéresse pour réfléchir à ce que travailler veut dire. C'est, comme je l'ai indiqué, ma première expérience du chômage, que je me suis étonnée de vivre comme une période et un temps dans lesquels je ne savais plus m'orienter, où le vide menaçait alors que je pensais y (re)trouver une liberté de mouvement et d'activité, après une thèse qui m'avait entièrement absorbée.

Le problème du travail s'est en effet posé autrement après l'obtention de ma thèse. Je m'y étais investie complètement et à la fin je rêvais d'en sortir pour élargir le champ de mes activités et de mes lectures. Tant de livres m'attendaient ! Je me préparais à un emploi du temps détendu, fait de recherche d'un travail intéressant et de lectures éclectiques. Les postes dans ma « spécialité¹⁰ » s'étaient faits rarissimes au CNRS. Je n'envisageais pas l'enseignement car je ne m'en sentais pas encore capable. Restait à envisager un compromis car j'étais un peu revenue (mais pas complètement), de cette idée de dissociation entre travail alimentaire et « vraie vie ». Après un projet raté au CNRS, j'ai cherché du travail partout où il y avait des livres qui correspondaient à mes domaines de prédilection, la politique, l'histoire des idées et le sous-développement. Rien ne se profilait, hormis des offres ponctuelles mais intéressantes, comme la rédaction de comptes-rendus critiques

10. Il s'agit de la sociologie politique telle qu'entendue alors : un mixte d'histoire des idées, des événements politiques marquants des XIX^e et XX^e siècles, de sociologie et de philosophie politique.

de manuscrits pour les éditions du Seuil, que j'ai conservées longtemps comme une activité aussi précieuse que peu lucrative. La recherche ne présentait plus de débouchés ; et les centres de documentation auxquels je proposais mes services trouvaient que j'étais trop diplômée. C'est ainsi que mon CV a été momentanément amputé de ma thèse et que j'y ai limité mon cursus à l'obtention du DEA... pour avoir des perspectives de travail plus larges.

Je n'avais donc plus de thèse dans laquelle m'investir, plus vraiment de milieu étudiant, sinon encore mes amis de l'EHESS toujours assidûment fréquentée. Nous organisions des réunions, groupes de travail et de discussion, de commentaires des diverses publications sur nos thèmes : la démocratie, le totalitarisme, les fascismes, les rapports Nord-Sud, les théories du sous-développement, l'État et le marché, les nationalisations : nous sommes alors au début des années 1980.

Mais, à ma grande surprise, j'avais de plus en plus de mal à ouvrir les livres que j'avais réservés pour l'après thèse, malgré le temps dont je disposais enfin. Je me rendais compte que mon bel appétit de lecture n'était plus porté par un projet. J'avais besoin d'éprouver ce que j'étais et ce que je savais, en me frottant à un milieu, mais dans le cadre d'une activité qui fût chargée d'un enjeu partagé, ce qui n'était plus le cas de la libre discussion une fois la thèse obtenue... J'avais beau avoir des amis avec qui partager mes centres d'intérêts, des lieux de réunion, etc., il manquait quelque chose, mais je ne savais pas très bien quoi : il manquait, pour tenir, un fil qui permît d'avancer.

La déprime menaçait sérieusement et je me souviens bien, tant cela m'avait frappée, que j'en arrivais à articuler des pensées ou même des phrases à mes proches, qui n'auraient certainement eu aucun sens pour moi auparavant : « Je ne sais plus ce que je veux, ce dont je suis capable. » Ceci dans les six mois à peine qui ont suivi l'obtention de ma thèse. J'imagine bien sûr que l'angoisse du chômage et la déprime d'après thèse, que beaucoup connaissent, se confondaient dans mes sentiments.

Ce fut là ma première « leçon ». Mes premiers questionnements sur le travail viennent donc de mon expérience du chômage et je pense que tout mon intérêt pour le travail part de là. Que manque-t-il au juste quand on ne travaille pas, dans un pays comme la France ?

J'ai trouvé alors un « travail-compromis » : gérer la recherche des autres, organiser leurs séminaires, monter et alimenter leur bibliothèque. Le CREA¹¹ devait voir le jour en avril 1982 et ses directeur et co-directeur (Jean-Marie Domenach et Jean-Pierre Dupuy), qui m'avaient accueillie aux éditions du Seuil (miracle connu des réseaux) et qui connaissaient mes difficultés à trouver un emploi, m'ont associée aux tout débuts de la vie du laboratoire, comme assistante de recherche,

11. Centre de recherche en épistémologie et sur l'autonomie.

poste pour lequel la détention d'une thèse ne leur semblait pas excessive puisqu'il s'agissait de naviguer aisément dans le monde des idées, des intellectuels et des livres, qui alimenteraient les fichiers, séminaires, colloques, revue et bibliothèque du laboratoire, dont la mise en place, l'organisation et la gestion me revenaient, pour commencer tout au moins. Il y avait à la clé, une fois la mise en route effectuée, la perspective de création à mon intention d'un poste ou d'un demi-poste de recherche. Mais les mois passant et avec eux les séminaires et numéros des *Cahiers du CREA* qui avaient atteint leur rythme de croisière, mes activités devenaient d'autant plus frustrantes que j'étais tout près de ce qui m'intéressait, l'activité de recherche, sans pouvoir m'y livrer complètement, loin s'en fallait.

L'impatience gagnait avec la frustration. De plus le salaire était médiocre et la perspective de création d'un poste de recherche s'éloignait. Je fus alors confrontée à un dilemme qui alimente la question de savoir ce que représente au juste le travail. Le CREA, qui dépendait de l'École polytechnique, était situé dans les anciens locaux de cette dernière, au ministère de la Recherche. Notre voisin le plus proche était le CESTA (Centre d'études des systèmes et technologies avancées), qui était une sorte de vitrine futuriste du socialisme méditerranéen, dont la création également récente avait été confiée à Jacques Attali. Ce centre était richement doté et son directeur cherchait à embaucher un chargé de mission pour s'occuper des technologies éducatives, poste qu'il me proposa fin 1983, bien que je ne connusse rien à ce domaine. Je pouvais doubler mon salaire, le faire passer de 5 000 à 10 000 francs, ce qui était énorme pour l'époque, en tout cas pour mes modestes besoins (six ans plus tard j'accepterais d'ailleurs, avec joie, un salaire passablement inférieur pour faire enfin des recherches personnelles). Mais *a priori* ce travail ne m'intéressait pas et je détestais en outre tout le milieu qui y travaillait : d'anciens gauchistes convertis en « experts » des technologies et des coulisses du pouvoir socialiste, qui avaient su adapter leur bagout et leurs passions à d'autres objectifs. Mais il s'agissait d'un emploi sûr (contractuel de l'État) avec une liberté de mouvement assurée.

J'ai fini par accepter cette proposition, parce que le salaire et la liberté de mouvement permettaient de satisfaire différents projets. Je comptais certes faire mon travail correctement (sans toutefois m'y impliquer vraiment... par quoi je retrouvais mon scénario étudiant initial), mais également prendre du temps à cet emploi dont je n'attendais rien, pour satisfaire mes investissements intellectuels ou tout au moins livresques, puisqu'il m'était difficile de m'investir *à titre individuel* dans un projet de recherche précis. J'ai d'ailleurs continué durant toute cette période à m'agripper comme à une bouée à mon travail de lectrice aux éditions du Seuil, qui me prenait tous mes week-end et était d'un rapport insignifiant au regard de l'investissement consenti. On est donc encore dans le scénario de la coupure entre travail et « vraie vie ».

Cette situation ne fut pas immédiatement insatisfaisante, et en prenant mon nouveau travail de manière détachée et finalement assez ludique, j'y réalisais un

certain nombre de choses dont je ne prendrais la mesure que par la suite... tout en m'investissant ailleurs (lectures, groupes de recherches, maternité intervenue durant ces années de sécurité d'emploi). Mais la frustration m'a fatalement rattrapée et j'eus bientôt le sentiment de « me gâcher ». Cet épisode a duré cinq ans : le CESTA a fermé ses portes dans les premiers mois de 1988, par suite de l'alternance politique¹², et je n'ai même pas eu envie de participer aux assemblées du personnel et aux grèves pour défendre mon emploi... Pour moi c'était une chance : sortir du piège. Comment lâcher cet emploi lucratif et libre en ayant un enfant et pas vraiment d'autres perspectives de travail plus gratifiantes à l'horizon ?

Me voilà statutairement au chômage cette fois, inscrite à l'ANPE et percevant des indemnités. Cette période fut occupée à la recherche d'un autre emploi et à la réalisation de contrats d'études avec des administrations régionales chargées de mettre en œuvre différentes mesures de la politique publique de l'emploi. Je m'étais familiarisée avec ces administrations à travers mes responsabilités au CESTA. Ce fut l'occasion d'un autre étonnement et d'un autre déplacement par rapport au travail : je me suis rendu compte, en rédigeant mes CV et lettres de candidatures d'une part, en réalisant ces études de l'autre, que j'avais malgré tout tiré un certain nombre de choses de ce travail, tant dénigré pourtant. Il m'avait notamment permis, et c'est beaucoup, de dessiner le compromis qui me rapprocherait de mes intérêts d'étudiante, à travers ces contrats d'abord puis dans des emplois ultérieurs, puisque je reviendrais d'une certaine façon à la chose politique, *via* l'étude des politiques de lutte contre le chômage. Ces années de « travail non investi » n'avaient donc pas glissé sur moi comme je l'imaginais naïvement, mais avaient bel et bien constitué une expérience formatrice et formatrice.

Ma nouvelle activité contractuelle était florissante, croissance du chômage aidant. Mais je travaillais trop car je n'osais rien refuser n'ayant aucun statut, aucun filet de sécurité. Je n'étais ni salariée, ni indépendante¹³. C'est pour ne pas travailler trop, enchaîner les commandes sans recul possible, que j'ai recherché un emploi stable, dans des institutions qui s'occupaient de travail et d'emploi, puisque c'était désormais devenu ma spécialité. Je reçus trois réponses positives pour trois candidatures et choisis ce qui se rapprochait le plus de la recherche en optant pour un Centre d'études appartenant au secteur public et qui s'occupait des politiques d'emploi et des évolutions du travail.

J'étais sûre de trouver là des collègues qui auraient les mêmes centres d'intérêts que moi. C'était sans doute le cas, mais en tout cas cela ne se manifesta pas

12. Les élections législatives de 1986 avaient ramené la droite au gouvernement, qui eut tôt fait de fermer le CESTA par souci de revanche politique, Mitterrand ayant, à sa propre arrivée au pouvoir, délogé l'Institut Auguste Comte, créé par Giscard du temps de sa présidence, pour installer le CESTA à sa place.

13. J'hébergeais ces contrats dans un laboratoire universitaire qui me rémunérait en vacances.

dans le travail lui-même. Ils étaient spécialistes de champs bien circonscrits : le travail des ouvriers, celui des ingénieurs, des cadres, les organisations du travail, etc. Mais ces objets ne semblaient pas susciter de leur part des analyses ou des interrogations à portée plus générale, sur le monde dans lequel on vit : sans doute parce qu'elles étaient entravées par le technocratisme de la demande institutionnelle. En effet, il ne nous était pas demandé d'élaborer des problématiques plus générales à partir de nos enquêtes, mais c'est ce à quoi je m'attendais, sans doute bien naïvement, alors que « l'expertise » gagnait déjà le monde de la recherche.

Comme j'avais fait, à l'occasion de mes contrats d'études précédents, des enquêtes sur les dispositifs politiques destinés à reclasser les ouvriers licenciés ou à prévenir leur licenciement, on m'avait chargée, dans le centre que je venais d'intégrer, d'analyser les « compétences » des ouvriers non qualifiés. Plus précisément, je devais étudier les emplois d'ouvriers non qualifiés qui avaient eu une longue expérience du travail posté en usine et retrouvaient, à la suite de licenciements, des emplois très différents et dans d'autres secteurs. L'objectif était de repérer les « transferts de compétences », pour reprendre l'expression consacrée, du travail posté vers les nouveaux emplois. Ceci afin d'équiper l'ANPE dans son travail d'orientation vers la reconversion de populations non qualifiées en situation de chômage durable.

Le problème était que je n'avais quant à moi aucune « compétence » pour mener ce type d'observations... C'est une chose d'évaluer le sens et les résultats d'une politique destinée à une population et une autre que d'analyser les compétences de celle-ci ! Avait-on commis une erreur de recrutement en retenant ma candidature ?

La « souffrance au travail » a commencé alors, ou recommencé sur un autre mode. Et ce d'autant plus qu'on voulait que je me livre à cette analyse avec une méthode précise, à laquelle je ne comprenais rien et dont je n'arrivais à rien faire sur le terrain. Au lieu de m'aider, de me servir de repère pour mon propre apprentissage, cette méthode contribuait à me faire patiner dans un vide affligeant. Je ne voyais aucun rapport entre cette méthode et ce que j'observais... Mais j'étais incapable de dire pourquoi il n'y avait pas de rapport.

Mais il fallait que je produise quelque chose sous peine de n'être pas titularisée. Épée de Damoclès et angoisse. Je rêvais de laisser tomber cette première étude et proposais d'autres projets, correspondant à ce que je savais faire. Ils furent jugés intéressants mais refusés tant que je n'aurais rien fait de ce qu'on m'avait confié.

Je me suis donc frottée au matériau recueilli en laissant tomber la méthode imposée, et en construisant par tâtonnement ma méthode propre. Je ne pouvais à cet effet recourir qu'à une chose : bricoler avec mes entretiens, et plus exactement avec tout ce qui, dans ces entretiens, se disait indépendamment, à côté de ou malgré la méthode, à laquelle correspondait un questionnaire touffu. J'avais

fort heureusement pris la précaution de tout enregistrer bien que l'on m'ait dit que cela n'était nullement nécessaire... Mais comme je débutais, on a considéré que cela me rassurerait.

Mon expérience par rapport au travail et les difficultés que je traversais à ce moment précis dans mon propre travail, m'ont servi, je crois, à me débrouiller avec les discours des autres sur leur travail, en même temps que ces derniers me permettaient de mettre des mots sur ma propre expérience. Au fur et à mesure que je décortiquais les entretiens, je découvrais à la fois le fil, certes tordu pour ce qui me concerne, de mon expérience et le fil de l'expérience des ouvriers, tellement éloignée de la mienne. Je pouvais enfin rendre compte de ce que j'observais, mais d'une toute autre manière que celle exigée par la méthode de départ. Cependant, j'avais enfin un point de vue à défendre en démontrant, revanche suprême, que la fameuse méthode ne pouvait que passer à côté des résultats que j'obtenais pour ma part. Ceci à travers une attention particulière à la parole des gens, aux registres de cette parole, aux associations et oppositions, aux tensions et aux répétitions qui structuraient les discours, à la façon dont les interviewés répondaient, ou ne répondaient pas, aux questions (fermées) initialement prévues, ainsi qu'à celles qui émergeaient spontanément et indépendamment de « la méthode ».

Ces résultats montraient ce que les gens avaient tiré de leur travail... *malgré tout*, souvent à leur insu, l'entretien leur donnant l'occasion de le révéler en le formulant, dès lors qu'était abordée, d'une manière ou d'une autre, la comparaison entre le travail à l'usine et le nouvel emploi. Ils découvraient ceci (et moi de même) alors qu'ils étaient confrontés aux épreuves et déplacements de tous ordres induits par leur nouvelle situation, et *en raison* de ceux-ci : c'est-à-dire une fois désorientés et tenus de surmonter difficultés et inattendus pour *prendre* leur travail présent.

Il peut sembler bien excessif d'établir une relation quelconque entre ce que je retire de mes emplois frustrants mais confortables, et ce que retirent les « OS » du travail à la chaîne. J'aurais pu, et j'avais les éléments pour cela, brosser un noir tableau de leurs conditions de travail, de la pénibilité de celui-ci, de l'abrutissement ou de l'aliénation. Et j'aurais dit la vérité. Mais la moitié de la vérité. Car j'aurais ainsi jeté un voile pudique sur le « facteur humain dans le travail » pour parler comme Christophe Dejours. C'est-à-dire que j'aurais fait en sorte d'occulter ce qu'on me disait aussi, qui relevait de l'investissement, de l'engagement, à la fois voulu et nécessaire, dans le travail : engagement pour faire ce travail tout court, pour le faire avec les autres et pour exister ; c'est-à-dire non seulement pour ne pas en être écrasé, mais pour en tirer quelque chose *de plus* qui relève de la créativité. Ce qui, bien entendu, n'est possible qu'à la marge dans des conditions de travail pénibles : mais il importe de souligner, pour l'analyse même du travail, et en particulier à travers l'exemple du travail posté qui peut être si pathogène par ailleurs, qu'on ne peut travailler sans investir

sa subjectivité. Ce que la notion d'aliénation, dont on peut tant regretter par ailleurs qu'elle ait disparu de l'horizon de la recherche, a empêché de prendre en compte. J'aurais pu également, comme j'avais commencé à le faire en exploitant ces entretiens, m'intéresser surtout aux cas *a priori* plus proches de ma propre expérience : les récits de certains ouvriers indiquaient en effet une volonté de se préserver des effets du travail en usine en opérant une coupure qui se voulait forte entre travail et hors travail, celui-ci étant investi dans d'autres activités très valorisées contrairement au travail contraint qui « rendait fou » disaient-ils. Mais reconnaître sa propre expérience suppose d'être en mesure d'entendre celles qui se présentent autrement.

QUAND L'APPROCHE DÉFINIT L'OBJET

Cet exercice réflexif n'est intéressant qu'en tant qu'il suggère un (ou des) mode(s) d'appréhension pertinents du travail : ce qui est l'objet du présent ouvrage. Arrivée à ce point du retour sur mon expérience relativement à cette question, qui vient s'imbriquer avec ce que je considère comme étant ma première enquête sur le travail, je voudrais retenir trois moments qui me permettent de dire ce qu'est pour moi le travail et en quoi il me semble intéressant de le saisir en creux, de biais, dans son absence ou son manque, en y portant des regards décalés. Bien que ces trois moments soient choisis dans ma propre expérience du travail, ce que j'en retire se veut à présent plus général et tient largement à mes enquêtes ultérieures.

Ma première expérience de chômage a été marquée par un sentiment de vacuité et de désorientation. Je ne parvenais plus à m'adonner à mon activité d'élection (la recherche, l'écriture, la lecture), car elle ne se trouvait plus chargée d'un enjeu socialisateur, organisé en vue d'une fin qui fût extérieure à moi-même. Même si la recherche et l'écriture sont réputées être par excellence une activité auto-instituée ou auto-constituante, il faut bien qu'elle soit adressée (serait-ce virtuellement), y compris à un public et à des fins non choisis. Sans cela il est difficile, surtout en début de vie active, d'en faire un objet d'investissement continu, ayant sa finalité en lui-même. Ce qui revient à dire qu'on n'a de prise sur une activité que lorsque, paradoxe apparent, ses fins nous sont extérieures et pour cela, il faut qu'elle soit socialement organisée à cet effet¹⁴. Ainsi la possibilité d'avoir prise sur une activité est-elle totalement liée à l'existence d'un enjeu social qui lui soit attaché, et inversement, la difficulté à se saisir réellement d'une activité se comprend par l'absence d'un tel enjeu.

Ma seconde expérience du chômage est intervenue après une expérience de travail. Elle a été vécue sur le mode du soulagement et de l'ouverture. Après

14. C'est bien après cette expérience vécue que je découvrirai la définition que Meyerson (1951 et 1955) donne du travail, qui contient tous ces éléments et sur laquelle je reviendrai.

la frustration d'un emploi confortable mais qui me coupait trop de mes investissements antérieurs, j'aspirais à m'en rapprocher. Deux ou trois éléments me permettaient de vivre le chômage autrement que la première fois. Ils relèvent de registres différents mais coïncident ou se répondent dans ce moment particulier de ma vie de femme, adulte, ayant vraiment quitté le monde étudiant : mes indemnités de chômage sont aussi confortables que l'a été l'emploi qui les rend possibles ; j'ai une jeune enfant, ce qui me donne un ancrage dans un autre registre de la vie sociale. En outre, cette seconde expérience de chômage qui durera un an, est faite de recherche d'emploi mais va rapidement être ponctuée de contrats d'études. L'alternance de ces deux activités ne me laissent guère le loisir de m'inquiéter ni, comme la première fois, de me demander « où je vais » ou ce que « je veux ». De surcroît, chacune de mes activités, recherche d'emploi ou réalisation d'études, me donne l'occasion de sonder mon expérience de travail précédente et de prendre appui sur elle, d'en découvrir des aspects d'autant plus inconscients que je lui avais dénié tout intérêt véritable. Je me rendais compte de cet appui, presque à mon corps défendant, à mesure que je puisais dans cette expérience (et dans la précédente, celle de mes années d'études qui pouvaient alors être mobilisées), une assurance et un savoir-faire, tant pour me présenter sur le marché du travail¹⁵, que pour décrocher des contrats, défendre des points de vue auprès des administrations commanditaires et leur remettre études et rapports qui leur donnaient accès à certains résultats de leurs actions. Mais, si je me souviens bien avoir reconnu dès cette époque, d'autant que je m'en étonnais alors, que mes expériences antérieures alimentaient celle du moment, je sais aussi que le récit rétrospectif que je livre ici est très largement nourri de mes enquêtes ultérieures et des cas que j'y ai analysés. De même que je sais que le regard qui a été le mien sur mes différents terrains n'est pas étranger à mes expériences personnelles.

Pour tenter une ou d'autres propositions un peu générales à partir de cette seconde expérience de chômage, on peut dire que l'absence de travail n'est pas toujours synonyme de vacuité ou de désorientation, mais qu'elle peut être l'occasion de réorientations, *sur la base d'un étayage déjà là et de capacités éprouvées dans l'expérience*, donc d'une temporalité¹⁶. En conséquence, l'enquête doit

15. Il faut reconnaître ce qu'on a fait pour le présenter, même en le « reconstruisant », sur le marché du travail (ou dans toute autre situation sociale ou publique).

16. La prise en compte du temps et des temporalités est une thématique et un objet de réflexion importants, que la sociologie partage avec l'histoire et avec d'autres disciplines, comme en témoigne la revue *Temporalités* qui réunit des chercheurs de tous horizons dont plusieurs sociologues du travail qui s'attachent à prendre en compte cette dimension dans leurs recherches. D. Demazière montre bien dans ses travaux sur le chômage qu'on ne saurait en traiter ni analyser les récits des chômeurs sans introduire cette donnée fondamentale qu'est le temps. On reviendra amplement sur cette question en ce qui concerne l'analyse des expériences de chômage. Le temps est aussi une dimension très importante de la sociologie du travail de M. Lallement, comme en témoigne son livre *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF, 2003.

porter sur la pluralité des expériences « du » chômage, sur les moments du cycle de vie dans lesquels ce type d'expérience intervient et des différents registres de la vie dans lesquels elle vient s'inscrire. On peut dire également que les (nos) capacités ne sont effectivement « éprouvées » que lorsqu'elles sont révélées par une *occasion* et notamment par une autre activité, même – et peut-être surtout –, si elle est différente de la précédente, et si elle recèle des enjeux du même ordre. Par exemple, les enjeux de l'emploi – qu'il faut savoir trouver en faisant montre de ses capacités –, et ceux du travail – qu'il faut réussir à faire pour conserver son emploi.

La reconnaissance ou la révélation des acquis d'une expérience peut donc être accélérée et renforcée par le *décalage* voire par les *difficultés* que représente la nouvelle activité dans laquelle on s'engage.

C'est ce que m'enseignera la troisième expérience que j'ai évoquée, lorsque je me suis trouvée confrontée à la contrainte (incontournable si je voulais conserver mon emploi), d'analyser le travail et les compétences des ouvriers licenciés. Mes difficultés ont alors pris corps et sens, en même temps que celles de la population que j'étudiais, et sur fond de mes deux expériences de chômage. J'ai ainsi éprouvé moi-même le moment où j'ai pu réellement intervenir et prendre mon travail en mains, par une prise de distance avec ce qu'on me prescrivait, qui s'est avéré en soi utile – et même nécessaire – pour mettre en œuvre et situer ma propre démarche, et pour dépasser finalement, suivant une critique constructive, la méthode imposée.

À partir de là, je peux arriver à la proposition suivante : l'absence de travail peut provoquer vacuité et anxiété, ou donner la possibilité de s'appuyer sur une activité antérieure pour en chercher une nouvelle, pour la trouver, pour y trouver des « prises¹⁷ » afin d'en dépasser les difficultés et de l'exercer en lui donnant sens.

17. Dans le sillage de la théorie de l'enquête propre au pragmatisme américain (et notamment à John Dewey, 1938), et à la suite de F. Chateauraynaud (1993), A. Bidet (2005b et 2011) recourt à cette notion de « prise » pour observer et analyser le travail des superviseurs du réseau téléphonique qui doivent désormais intervenir de manière virtuelle, par écran interposé. Selon qu'ils entrent dans le jeu de cette technologie de supervision ou qu'elle les désoriente parce qu'ils sont habitués à des interventions physiques sur le réseau, ils vont chercher des « prises » différentes pour entrer en activité. Le repérage, dans les discours des ouvriers en reconversion, des éléments et situations qui se présentaient comme des appuis pour faire leur travail actuel, procédait de cette même attention aux prises de l'activité. Les difficultés de ce dernier se sont avéré constituer, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, les appuis en question, ainsi que je le thématise dans la première partie. Cette attention aux prises est ensuite passée par l'observation du travail en train de se faire lorsque je me suis intéressée aux « outils » et autres « supports » (matériels et non matériels) de travail des agents ANPE, que j'observais en situation, leurs différentes manières de prendre leur travail, relatif en particulier à l'accueil et au conseil des chômeurs (cf. BENARROSH Y., 2006 et troisième partie de cet ouvrage). Mais on n'a pas accès aux mêmes types ou aux mêmes registres d'appuis selon qu'on observe l'action en cours ou que l'on recueille la parole qui l'évoque. Ce sera là un thème récurrent de cet ouvrage.

Ces différents moments combinés permettent d'approcher ce que travailler veut dire. Ils montrent, me semble-t-il, différentes facettes du travail *ici et maintenant* et ils donnent à voir en particulier le travail comme activité *et* comme significations. C'est d'une certaine manière l'articulation complexe de ces deux dimensions du travail que j'ai cherché à sonder dans mes enquêtes ultérieures, en particulier dans celles qui s'intéressent à ce que disent les chômeurs du travail¹⁸. On verra que cette articulation suppose d'abord leur mise au jour ainsi que leur désintrinsication, toujours risquée mais nécessaire pour l'analyse.

TRAVAIL ET REVENU

OUÛ EST L'ACTIVITÉ ? OUÛ SONT LES SIGNIFICATIONS ?

C'est le débat de la seconde moitié des années 1990 sur l'idée d'un revenu inconditionnel qui serait alloué aux chômeurs, qui m'a convaincue de la nécessité de mieux comprendre ce que travailler veut dire à travers la parole de ceux qui ne travaillent pas. Je reviens sur ce débat dans la seconde partie mais je voudrais préciser ici, pour finir de camper la valeur heuristique de « l'introspection épistémologique », en quoi il est intervenu à un moment charnière de mon itinéraire.

J'avais terminé depuis quelques années mon étude sur les reconversions ouvrières, qui m'avait fait découvrir les ressorts de l'activité et de l'engagement dans le travail, comme elle m'avait permis de reconnaître ma propre relation à mon travail d'alors et au travail en général, ce qui inclut mes expériences de chômage. Or, l'un des arguments forts qui était à la base du raisonnement défendant l'idée d'un revenu inconditionnel était que le travail est une norme sociale et non pas l'essence de l'homme. La suite du raisonnement, que je résume schématiquement ici, consistait à considérer qu'il était urgent de déconstruire cette norme sociale dans une période où les discours et mesures politiques continuaient de l'imposer alors même que le chômage était structurel et massif, ce qui soumettait les chômeurs à une double contrainte, négative et culpabilisante. Il convenait d'opposer à cette norme et à la vision du monde et de la société qu'elle charriait, une autre approche du « vivre ensemble », qui passe par une conception de la valeur des personnes, valant d'abord en tant que personnes – au nom de quoi c'est la société qui leur doit assurance et sécurité – avant de valoir comme agent productif.

J'étais tout à fait sensible à cet argument (et à son soubassement théorique¹⁹) d'autant que j'observais moi-même, non seulement dans les discours politiques,

18. Enquêtes de 1998-1999 sur les RMistes et les chômeurs de longue durée (BENARROSH Y., 2000 et 2003) et de 2003-2004 sur les chômeurs de toutes conditions (BENARROSH Y., 2005 et 2012), enquête en cours sur différents profils de « chômeurs » marocains (ANR SUD II « CRITERES »)

19. Je me suis surtout intéressée à l'argument défendu au sein de la *Revue du MAUSS* – en particulier par son directeur Alain Caillé – en faveur d'un revenu inconditionnel. Cet argument se fonde sur la théorie du don de M. Mauss et plus généralement sur une

mais également dans la mise en œuvre des politiques, qui produisaient un traitement individualisant des chômeurs, que l'époque était porteuse de remèdes qui noieraient la question du chômage dans les problèmes personnels des chômeurs²⁰. Ma première enquête sur le travail d'accueil des chômeurs par les agents de l'ANPE (1997-1998), montrait en effet que la conjonction de tous les paramètres qui composent la situation de travail de ces derniers et, par ricochet, celle d'autres intervenants auprès des chômeurs, pouvait les conduire, à moins d'une résistance et d'une créativité requérant des formes d'engagement spécifiques dans leur travail (que j'ai scrutées lors d'une enquête ultérieure à l'ANPE, entre 2002 et 2004), à reporter sur les chômeurs la responsabilité de leur situation : de ses causes comme de son issue. Les agents qui adhéraient aux injonctions de leur institution procédaient ce faisant à une catégorisation implicite entre chômeurs autonomes et motivés *versus* chômeurs assistés et profiteurs. Catégorisation qui pouvait, comme tout classement, les aider à faire leur travail, mais dont l'efficacité pouvait retentir, au-delà de cet effet, sur les itinéraires mêmes des chômeurs et, plus globalement, sur la file d'attente du chômage. Enfin cette catégorisation revenait à tendre aux chômeurs l'image paradoxale du travail, dont le discours et les mesures politiques sont également porteurs : travail comme désutilité ou comme peine à laquelle certains sont soupçonnés de vouloir se soustraire grâce à leurs allocations et travail comme grand intégrateur auquel tout le monde se doit d'aspirer²¹.

J'étais donc d'autant plus attentive aux arguments qui fondaient la proposition de revenu inconditionnel que je pouvais constater, sur le terrain, non seulement la force idéologique potentielle que recelait le traitement individualisant

approche durkheimienne de ce qui fait société, selon laquelle ce n'est pas le contrat mais le don qui y est premier. Les personnes valant d'abord en tant que personnes, cela signifie donc qu'elles ne sont pas d'abord à considérer comme ayant contracté sur le mode du « donnant-donnant » leur droit à l'existence sociale.

20. Bien que l'orientation des politiques d'aide en tous genres soit à l'accompagnement individualisé, mes études, et bien d'autres consacrées aux intermédiaires du marché du travail, montrent qu'il s'agit en réalité d'un traitement de masse appliqué à chacun plutôt qu'un accompagnement adapté à chaque cas individuel. Ce qui a pour effet potentiel l'isolement du chômeur invité à sonder les raisons personnelles de sa situation ou de sa « problématique » pour reprendre l'expression consacrée dans les différentes structures ayant affaire à des « cas » ou à des « publics » « difficiles ». C'est cette configuration qui revient à culpabiliser les personnes « accompagnées ». Les mêmes effets d'isolement s'observent, *mutatis mutandis*, au sein des entreprises sous l'effet des techniques modernes de management qui individualisent également la gestion du personnel.
21. Je reviens sur ces deux enquêtes dans la troisième partie de cet ouvrage, « Le travail en creux dans les politiques publiques ». Différents éléments composent la situation de travail des agents : les textes qui régissent leur travail et les résultats que l'on attend d'eux en matière notamment de diminution du taux de chômage et de satisfaction des offres d'emploi déposées par les entreprises ; l'organisation des agences et de la réception des chômeurs (l'équation entre le temps imparti à chaque chômeur reçu et le flux des chômeurs qui attendent) ; l'état du marché du travail, les critères de recrutement des entreprises en période de chômage massif...

des chômeurs, mais aussi sa potentielle efficacité concrète. Mais j'étais également attentive désormais à ce qui, dans le travail, semblait être bien autre chose et plus qu'une « norme » sociale et idéologique imposée, et je m'interrogeais donc sur l'impact d'un revenu inconditionnel : l'argent (même en quantité suffisante) suffirait-il à éloigner le travail de l'horizon des chômeurs ? Je me rendais compte en effet que la question des *significations* du travail était évacuée de la réflexion sur le revenu inconditionnel, au profit de celle du statut ou de la place sociale que confère le fait d'avoir un *emploi* dans nos sociétés développées. D'où l'accent mis exclusivement sur le travail comme norme.

Or d'importantes traditions d'analyse du travail, émanant de disciplines différentes²², étaient ignorées de la sorte, qui pouvaient éventuellement être compatibles avec la critique politique et sociale du « travail comme norme ». Mais elles s'attachaient en revanche à mettre en évidence, dans le travail, tout ce qui relève plus généralement (ou génériquement) de l'*activité* proprement humaine et de ses ressorts. La réflexion à propos du revenu inconditionnel m'a donc amenée à scruter plus avant la question de l'activité²³.

Il y a plusieurs versants dans les approches du travail comme activité. Elles ont selon moi en commun de tendre à « naturaliser » le premier en le fondant dans l'analyse de la seconde, négligeant ainsi de situer les formes historiques dans lesquelles on saisit l'exercice de l'activité. Et il me semble que c'est là une autre manière d'évacuer la question du travail *ici et maintenant*. Bien des analyses du « travail comme activité » donnent en effet à penser que « le travail » n'y représente qu'un moyen, un support ou un terrain d'enquête comme un autre, pour faire de l'anthropologie technique contemporaine ou pour analyser les cours d'actions et d'interactions localement situées, distribuées, etc. Cependant, si une telle approche peut s'appliquer à toute activité, elle ne nous permet pas de comprendre ce qu'est l'absence de travail pour les chômeurs, puisqu'ils peuvent avoir bien d'autres activités par ailleurs. Un revenu décent, déconnecté du travail, leur permettrait en outre de s'adonner à des activités choisies.

Si donc l'analyse du travail se trouve notablement enrichie et rénovée par la prise en considération des apports de l'anthropologie des sciences et des techniques, c'est à condition de ne pas en évacuer le cadre proprement social²⁴. Bien entendu et *a contrario*, comme le souligne A. Bidet (*op. cit.*, et 2011), en

22. En particulier la philosophie, l'anthropologie et l'anthropologie des techniques, la tradition pragmatiste américaine et la psychologie et psychopathologie du travail. La sociologie ne s'est attachée que récemment à sonder l'activité dans les milieux de travail. Cf. BIDET A., *Le travail et sa sociologie au prisme de l'activité*, 2006 ; ainsi que deux numéros – en particulier – de la revue *Sociologie du travail*, n° hors série, 1994 et septembre 2008

23. BENARROSH Y., 2001 : « Le travail : norme et signification », *Revue du MAUSS*, « Travailler est-il (bien) naturel ? Le travail après “la fin du travail” », n° 18.

24. Cf. COTTEREAU A. (1994) qui, dans un article qui a fait date (« Théories de l'action et notion de travail », *Sociologie du travail*, n° hors série), met fort bien en perspective les évolutions des approches du travail et les apports des différentes traditions disciplinaires.

passant durant des décennies à côté de l'activité en raison d'un accent focalisé sur les rapports sociaux et sur les marges d'autonomie dans le travail, la sociologie du travail s'est en quelque sorte privée de son objet même: la boîte noire du travail en train de se faire. Cette mise au point est éclairante et constitue un témoignage très intéressant de l'évolution des préoccupations et des regards sur le travail. Il s'agirait alors selon moi, de ne pas tomber dans l'excès inverse « du tout activité », ou bien encore de ne pas séparer artificiellement ce qui, dans le travail socialement organisé, relève de l'activité d'un côté, de l'emploi ou du statut de l'autre. Ainsi que je le mentionne plus haut cet exercice est intéressant pour les besoins de l'analyse mais ne saurait constituer son objectif scientifique ou un but en soi.

L'enjeu devient plutôt, comme je me le propose, d'être attentif à l'activité concrète de travail pour enrichir l'analyse de ce qu'elle engage de « spécifique » par rapport aux autres activités, donc pour comprendre autrement et plus fondamentalement le travail comme norme sociale, dans notre espace-temps. Pour donner corps à une approche sociologique du travail toujours attentive à ses enjeux et dimensions anthropologique, philosophique et politique.

Le travail n'est donc pas « seulement » une norme ou une institution sociale, il n'est pas non plus une activité comme les autres puisqu'elle s'inscrit dans un rapport social qu'il n'est certes pas facile de définir aujourd'hui. Prendre le travail *ici et maintenant*, essayer de comprendre pourquoi une activité est vécue comme du travail dans tel cadre et pas dans tel autre, est certes une discussion sans cesse remise sur le tapis sans qu'elle ait vraiment débouché sur des réponses définitives²⁵, mais le problème du chômage nous y confronte tous les jours et oblige à la considérer continuellement, pour en trouver la juste formulation. C'est précisément pourquoi je tente d'y parvenir à partir de ce problème, en prenant la question du travail par son envers ou son absence²⁶. Il s'agit là d'un

25. « Car le travail ne préexiste pas aux rapports sociaux, il est rapport social. À la façon dont G. Simmel rend compte de la mode, le plus intéressant consiste à observer la dynamique de mise en forme de ce fait social ou, si l'on préfère, la façon dont le travail est informé, déformé, reformé, etc. Cette position formaliste présente un avantage immédiat. Elle se joue de cet éternel sujet d'étonnement en vertu duquel une même action peut être, pour les uns, considérée comme du travail (vendre son corps, faire œuvre de Gentil Organisateur, préparer un repas dans un restaurant...) et, pour les autres, du non-travail (faire l'amour librement, participer à un jeu au Club Méd, confectionner son repas à domicile...). En soi, aucune de ces activités ne peut prétendre au titre de travail. Ce n'est qu'au prisme du rapport social qu'il constitue que le travail peut être désigné en tant que tel. » (Je souligne.) LALLEMENT M., *Le travail. Une sociologie contemporaine*, Gallimard, Paris, 2007, p. 10. On ne peut pas non plus ignorer que le travail est rapport social du fait qu'il est productif: tout le problème consistant aujourd'hui, comme le souligne F. Vatin (*Le travail et ses valeurs*, Albin Michel, 2008), à déterminer ce qu'on peut entendre aujourd'hui par « productif », le travail comme dépense physique sur la matière étant désormais une forme parmi bien d'autres, de plus en plus abstraites et médiatisées, du travail.

26. Cf. J. Curie sur la question de savoir si le travail est une activité comme une autre et, par conséquent, si l'on peut reconnaître les mêmes caractéristiques à différents types d'activité

choix méthodologique pour poser le plus rigoureusement possible les termes du problème social et politique que connaît une société de travailleurs sans travail, pour paraphraser Hannah Arendt (1983 [1961]).

Je reviens sur cette discussion dans la seconde partie mais je voulais souligner ici pourquoi certaines approches du travail focalisées sur l'analyse de l'activité (et, *a fortiori*, sur le cours d'action), peuvent conduire à ignorer les expériences de l'absence de travail et rater ainsi à leur tour quelque chose de ce que travailler veut dire. Tout comme l'approche du travail-norme, mais par un autre biais. Mais si l'on ne néglige pas le cadre, donc les conditions de l'exercice et de la reconnaissance sociale de cette activité spécifique qu'est le travail, *ici et maintenant*, alors l'approche par l'activité permet de mieux penser l'articulation entre travail en acte et travail comme norme d'une part, et de penser solidairement le travail et le non travail, de l'autre. C'est ainsi que sont réunies les conditions de mise à l'épreuve d'une proposition comme celle du revenu inconditionnel, qui fait précisément le pari (anti-utilitariste) d'un don déconnecté de l'obligation de travailler et de chercher un travail²⁷.

et les analyser de la même façon (CURIE J. *et al.*, in *Travail, personnalisation, changements sociaux. Archives pour les histoires de la psychologie du travail*, article sur « Réactions au chômage et signification du travail », Toulouse, Octarès, 2000, notamment p. 307-308). C'est, à ma connaissance et depuis la fameuse étude de Bourdieu : « La hantise du chômage chez l'ouvrier algérien. Prolétariat et système colonial » (*Sociologie du travail*, n° 4, 1962), un des rares travaux récents en sciences humaines – ici en psychologie – qui se donne vraiment pour objet de saisir les significations du travail à partir du chômage. J. Curie avance d'emblée que les nombreuses recherches des années 1980 sur les réactions au chômage ne pouvaient que déboucher sur une interrogation plus spécifique sur la signification de l'activité de travail (*op. cit.*, p. 301). Ses collaborateurs se donnent pour objectif, à travers cette question, de saisir le « système des activités » des personnes et les relations entre leurs « sous-systèmes d'activité ». Autrement dit, telle que je la formulerais, la question est de savoir comment le chômage met au jour en en déstabilisant forcément l'architecture, les différents univers d'appartenance et de sens des personnes ; et la place qu'y occupe ou y occuperait le travail. Mes interrogations sont les mêmes, sous des dénominations et une démarche bien différentes. J. Palmade entreprend une réflexion voisine, qui se trouve malheureusement noyée sous une artillerie méthodologique (relevant de la psychosociologie) prenant presque le pas sur les questions posées. (PALMADE J. *et al.* [dir.], *L'incertitude comme norme. La fragilisation identitaire*, Paris, PUF, 2003.)

27. Il faut, selon ses protagonistes, laisser les individus libres de choisir l'activité qui ait un sens à leurs yeux, ce qui serait la seule manière (ayant un sens également) de rendre à la société ce qu'elle leur donnerait à travers un tel revenu : leur reconnaissance inconditionnelle en tant que personne et membre d'un ensemble.